

Compte-rendu du colloque : **UN TOURISME ASSOCIATIF AMBITIEUX**

le tourisme associatif réaffirme sa place et son rôle
dans le tourisme France



Ce document a pour objet de restituer l'essentiel des propos des différents intervenants au Colloque du 13 décembre 2006.

Notre colloque sur l'avenir du tourisme associatif et notre contribution à la politique sociale du tourisme a rencontré un vif succès avec près de 400 participants et avec la participation des quatre grandes formations politiques représentatives à l'Assemblée nationale, des Confédérations syndicales, du Délégué interministériel à l'Économie sociale et du Ministre délégué au tourisme. L'Unat, qui a publié le même jour sa plate-forme, va maintenant porter celle-ci auprès des décideurs politiques comme auprès de tous les partenaires sociaux et professionnels, et inscrire son action dans les grandes lignes issues de cette année de réflexion.

*Colloque organisé par l'Unat
le 13 décembre 2006
à Issy-les-Moulineaux (92)
et animé par Laurent Sablic,
journaliste*



Union nationale des associations de tourisme et de plein air

8 rue César Franck 75015 Paris - Tél. 33 (0)1 47 83 21 73 - www.unat.asso.fr

Séance d'introduction

Nouvelles attentes, nouveaux défis pour le tourisme associatif



>> François Soulage

Président de l'Unat

Il s'agit d'un colloque exceptionnel qui marque l'aboutissement d'une réflexion engagée depuis un an au sein de l'Unat autour de trois questions majeures : le regard de l'Unat sur l'activité touristique, sa vision de la politique sociale du tourisme dynamique et le rôle spécifique que le tourisme associatif doit y jouer dans le futur.

Un colloque qui intervient à un moment important et peut-être décisif.

Les termes du partenariat avec l'État et avec la collectivité se modifient en profondeur.

Les échéances électorales prochaines sont, à la fois pour le tourisme et pour l'Unat, l'opportunité de poser à nouveau un certain nombre de questions sur les évolutions de la société, sur la place des loisirs et des vacances et sur la politique du tourisme qu'ils veulent défendre.

De nouvelles attentes, de nouveaux défis

Le tourisme associatif ne peut être le seul à porter la politique sociale du tourisme, même s'il en est, indéniablement un acteur essentiel, ayant vocation à s'adresser à l'ensemble de la société (et non pas uniquement aux seuls publics défavorisés).

Le travail de réflexion a permis de mettre en évidence toute l'actualité des valeurs qu'il porte ainsi que le rôle spécifique qu'il joue pour la généralisation du départ en vacances et pour l'aménagement du territoire. Ceci l'autorise à être ambitieux non seulement pour ses associations et ses entreprises mais aussi pour la collectivité. Encore faut-il qu'il sache convaincre qu'il y va de l'intérêt général !

Pour une véritable ambition pour le Tourisme associatif

Loin d'être un aboutissement, cette journée doit être le point de départ d'une vaste réflexion, car le tourisme associatif est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il lui appartient de savoir se remettre en cause et de définir des objectifs qui lui permettront de jouer le rôle que beaucoup attendent de lui.

Il appartient à tous les membres de l'Unat de se mobiliser pour être le moteur d'une nouvelle ambition pour le secteur associatif et pour le tourisme en France.



>> André Santini

Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux (UDF)

Le tourisme doit avoir une dimension sociale. La ville d'Issy-les-Moulineaux dispose d'une structure associative qui regroupe 482 adhérents, représente 30 000 emplois pour un million d'euros d'activité. Elle organise des voyages subventionnés parce que les vacances sont un droit, particulièrement dans une ville ouvrière qui a été ravagée par le départ de grandes entreprises touchées par le second choc pétrolier.

Le droit aux vacances est inscrit dans la loi. Cependant 20 millions de français ne partent toujours pas. Il constitue l'une des trois priorités du programme tourisme du gouvernement. Cependant, si certaines mesures vont dans le bon sens, comme la création d'un grand pôle social pour développer l'accès aux vacances des personnes défavorisées, les crédits continuent de manquer.

Le programme des seniors, lancé en 2004, a connu un échec, malgré la bonne volonté de l'Unat. Nous l'avons expérimenté à Issy-les-Moulineaux en 2005 et en 2006 sans grand succès. Dans le même temps, l'Espagne a fait partir 680 000 personnes pour une dépense de 75 millions d'euros et un retour sur investissement de 140 millions et la création de plus de 10 000 emplois. Pourquoi ne sommes-nous pas capables de faire ce qui marche bien ailleurs. Aujourd'hui, ce n'est plus un problème de moyens, mais un problème de volonté politique. Croyons aux bonnes intentions du gouvernement. Soyez certains, qu'un bon nombre de parlementaires sera à vos côtés pour vérifier si les actes rejoignent les paroles.



De gauche à droite : Jean Viard, François Soulage, Michelle Demessine, Alain Guinot, Laurent Sablic.

>> Jean Viard,

Sociologue

Le tourisme a transformé la société qui est devenue plus autonome et plus mobile

On observe des changements profonds qui ont largement influencé les comportements dans la société : l'accroissement du temps libre, l'explosion de la mobilité, l'allongement de la durée de vie. Le temps libre est devenu le temps dominant si l'on considère l'ensemble d'une vie. Il a changé et réduit la place du travail. La mobilité est désormais une composante essentielle de la société. La vie est plus longue et plus discontinue et la cellule familiale a elle-même beaucoup évolué. Le tourisme a transmis une culture du déplacement et de l'autonomie et les vacances qui étaient autrefois un luxe, sont devenues la norme sociale. Pas pour tout le monde cependant. **Mais 20 % des Français vivent en marge de cette évolution**

Ces évolutions ne concernent que 80 % de la population et laissent de côté 20 % d'exclus qui doivent être initiés à la société de l'autonomie, à la culture de la mobilité et des vacances. Il ne s'agit pas de les prendre en main, comme dans la société d'hier, de les mettre dans les valeurs collectives d'autrefois, mais bien de les remettre dans les valeurs d'autonomie qui s'articulent dans des citoyennetés réinventées. Il faut inventer de nouvelles politiques sociales pour tous les isolés de la société, exclus des structures collectives d'organisation. À quand les CE par bassin d'emplois ? Quand allons-nous inventer des formes d'organisation sur le territoire pour récupérer ces gens à autonomiser ?

Le tourisme associatif doit redevenir producteur de valeurs

Le tourisme associatif a été jusqu'à présent un extraordinaire porteur d'innovation sociale. Il lui



faut aujourd'hui se demander comment redevenir producteur de valeurs, comment apporter de la nouveauté. Le tourisme associatif ne peut s'identifier à un tourisme pour les pauvres. Il s'inscrit pleinement dans l'économie sociale et doit défendre des valeurs différentes en matière de vacances. Car partir est devenu la norme et celui qui ne part pas est exclu.

Et il doit savoir se remettre en question, chercher, innover

Il faut certes conserver les valeurs, mais il faut aussi savoir casser les outils. Or le tourisme est le seul secteur économique qui n'investit pas dans la recherche. Sans observation, on continue à investir sur des choses qui ne marchent plus pendant que le nombre de gens qui ne partent pas augmente et que des enfants ne partent jamais en vacances.

Mais il faut aussi savoir voir que tout n'est pas qu'une question d'exclusion. Il peut y avoir un changement dans les pratiques sociales : concurrence entre le tourisme réel et le tourisme virtuel et chez les jeunes, entre les loisirs urbains et le départ en vacances.

>> Michelle Demessine, *Sénatrice du Nord, ancienne secrétaire d'État au tourisme (PCF)*

Le tourisme, est un secteur économique important et structurant pour le pays. L'État doit en être l'acteur principal.

Il faut investir socialement et économiquement dans le secteur du tourisme. L'État est responsable et doit être acteur du tourisme. Il ne doit pas laisser celui-ci à la seule régulation du marché.

Le droit aux vacances est un élément important du tourisme, mais il est loin d'être acquis. Il est nécessaire d'avoir une volonté politique, de mobiliser les acteurs et de mettre en place les outils

qui favorisent leur mobilisation pour rendre ce droit effectif.

Que peuvent faire l'Unat et le secteur associatif ?

Le tourisme associatif qui a fortement contribué au développement du tourisme en France, a encore un rôle à jouer aujourd'hui. Il doit être le fer de lance de l'action publique pour qu'il y ait une démocratisation effective des vacances. Il a vocation à répondre à cette mission, quand la vocation du tourisme marchand est purement économique. Il joue un rôle structurant avec la mixité et le brassage social que l'on ne retrouve pas dans les autres formes de tourisme et aussi un rôle d'émancipation.

>> Alain Guinot, *Secrétaire confédéral CGT, directeur du journal NVO*

Les syndicats ont encore un rôle à jouer

Les syndicats ont été des acteurs de l'innovation et sont encore capables de l'être, à condition de s'adapter aux évolutions de la société et du monde du travail, tout en restant fidèles à leurs valeurs. Les CE, un des leviers essentiels de la politique sociale des syndicats, ont déjà évolué.

Ils doivent réfléchir et bâtir des réponses nouvelles pour que tous aient le même droit et le même accès aux vacances.

Un grand nombre de Français n'a toujours pas accès au droit au départ : les 50 % qui ne bénéficient toujours pas de CE, les salariés qui ont des petits salaires dans les grandes entreprises dotées d'un CE. Par ailleurs, il existe toujours une grande disparité entre les salariés des secteurs public et privé. Il est urgent de trouver les mesures nouvelles qui donneront les mêmes droits à tout le monde. La mise en place de CE de sites, de bassins d'emploi, permettant la mutualisation des moyens sociaux semble être une réponse. C'est l'exemple d'action que nous pourrions porter ensemble, avec le tourisme associatif, pour exiger des réponses des politiques.

Conclusion

Que penser, aujourd'hui de la notion de temps libre ?

Quelles priorités doit se donner le tourisme associatif pour reprendre l'initiative ?

Quelles mesures significatives prendre aujourd'hui ?

François Soulage : Le tourisme en est une forme d'utilisation du temps libre. Peut-être faut-il passer de la notion de tourisme à la notion de temps libre ? Pour le tourisme associatif, le départ en vacances des enfants est la priorité absolue. Mais, les municipalités ont trop de charges aujourd'hui, les régions aussi. Il faut donc inventer des solutions nouvelles et pour cela réunir tous les acteurs et réfléchir ensemble.

Alain Guinot : Le temps libre est devenu le mode de régénération de notre vie et des forces de travail. Il faut regagner cette bataille car la société moderne produit des travailleurs plus productifs et plus heureux grâce à des temps libres de qualité. Il faut tout bousculer pour que les enfants puissent partir en vacances quinze jours par an. Pour prendre ou reprendre l'initiative, il faut mener des actions concrètes sur les valeurs de solidarité.

Jean Viard : La priorité pour le tourisme associatif, c'est de bien comprendre la notion de temps libre : un lieu de régénération des forces de vie, mais aussi de la production. C'est aussi le départ des jeunes en vacances. Il faut bousculer, tout et tout le monde, pour que 100 % des enfants puissent partir en vacances quinze jours par an.

On a bien inventé les colonies de vacances, on peut encore trouver des solutions.

Michèle Demessine : Pour la question des jeunes, le tourisme associatif est le seul secteur à posséder un savoir-faire en matière d'éducation populaire. Il ne sera pas possible de tout faire, mais pour les jeunes, il faut mobiliser tout le monde et c'est possible. Le tourisme des jeunes doit être une grande cause nationale dont la responsabilité incombe à l'État.

Pour ce qui concerne le temps libre, je constate que beaucoup d'argent est dépensé sans résultat. Il faut organiser un vrai temps libre de qualité. Pour cela, il convient d'interpeller les politiques et les candidats aux élections à venir. Par ailleurs tous ceux qui sont déjà mobilisés doivent continuer à travailler.

Table ronde n°1

Un autre regard sur le tourisme en France



Gérard Duval et Francesco Ianniello



Philippe Moisset et Thierry Baudier

Introduction

>> Gérard Duval,

Vice-président de l'Unat

L'activité touristique est un acteur important de l'économie, mais sa productivité reste médiocre.

Si la France reste le premier pays en terme d'arrivées (76 millions d'étrangers en 2005), elle n'occupe que le 3^e rang en termes de recettes.

Le regard est tourné essentiellement vers la clientèle étrangère qui ne prend pas en compte le tourisme des Français ni le taux de non-départ en vacances. L'activité du tourisme se résume à l'accueil des étrangers alors que plus de la moitié de la consommation touristique est générée par les Français qui passent leurs vacances en France. La consommation touristique stagne depuis plusieurs années et 21 millions de français ne partent pas en vacances, dont environ 8 millions pour des raisons financières. Le taux de non-départ est particulièrement élevé chez les jeunes de 18 à 24 ans et les retraités.

Changer de regard. Dans un contexte international très concurrentiel, il est naturel de renforcer les moyens du tourisme français pour maintenir et augmenter l'activité d'accueil des étrangers, mais cela ne doit pas se faire au détriment d'une politique visant à développer le tourisme des Français : dix points supplémentaires de taux de départ des Français pourraient générer 6 milliards de recettes touristiques.

>> Francesco Ianniello, *Chef de*

l'unité tourisme de la Commission européenne

Le tourisme social occupe une place importante dans le travail de la commission européenne.

Celle-ci a organisé, en 2005, une conférence sur le tourisme social qui a permis de repérer les bonnes pratiques dans les pays membres comme les chèques-vacances de la France et le programme senior de l'Espagne et du Portugal. La commission réfléchit à la possibilité de reproduire ces politiques dans d'autres états membres. D'autres sujets sont à l'ordre du jour comme le tourisme des jeunes et le tourisme des personnes à mobilités réduites.

La commission européenne souhaite renforcer sa coopération avec le tourisme associatif et invite celui-ci à faire un lobbying actif pour :

- Inscrire les activités du tourisme associatif sur le portail européen du tourisme financé par l'Union européenne.
- Faire prendre en compte, dans l'agenda 21 en préparation pour le tourisme, les besoins du secteur.
- Faire en sorte que le tourisme des enfants soit pris en compte dans le rapport de la commission au même niveau que le tourisme des seniors.

>> Thierry Baudier,

Directeur général de Maison de la France

La France a une position bien à part dans le tourisme européen et le tourisme associatif est une de ses spécificités.

La mission première de Maison de la France est de vendre la France à l'étranger, même si elle travaille de plus en plus pour le marché français. Elle défend le tourisme sous toutes ses formes et donc aussi le tourisme associatif.

Le tourisme associatif, est un véritable atout concurrentiel pour la France avec une gamme très étendue d'activités destinées au plus grand nombre et des emplacements parmi les meilleurs. Il ne doit pas avoir peur de parler de concurrence. Il est particulièrement performant pour le tourisme des seniors et le tourisme des jeunes, deux secteurs stratégiques pour la Maison de la France comme pour l'Union européenne.

Il contribue à une meilleure répartition spatiale et temporelle des flux touristiques

Il assure un brassage entre les clientèles, y compris les clientèles internationales et contribue à la répartition spatiale du tourisme. Grâce à son implantation sur l'ensemble du territoire, il assure une répartition plus équilibrée des flux touristiques. De plus, il contribue largement à la désaisonnalisation de l'activité touristique.

Mais le tourisme associatif doit mieux se différencier ...

Les clients des villages de vacances du secteur associatif ne sont pas tellement différents de ceux

des villages du tourisme marchand. La vraie difficulté pour le tourisme associatif aujourd'hui est de savoir se différencier. Il a des atouts, mais il doit mieux se définir en termes de valeurs et d'image, cela lui permettrait d'attirer des clientèles étrangères qui ne viendraient pas autrement.

... et ne doit pas avoir peur de parler de rentabilité

Il relève de l'intérêt général et cela justifie les aides et notamment celles de l'État. Mais pour autant, il n'est pas en dehors de la sphère économique et ne doit pas avoir peur de parler de rentabilité. Car, un des problèmes majeurs qui se posent aujourd'hui, concerne l'évolution des produits dont dépend la capacité à accueillir, demain, de nouvelles clientèles.

>> Philippe Moisset, *Expert tourisme à la Caisse des dépôts et consignations*

Le tourisme associatif est un réducteur de fracture géographique ...

Le tourisme associatif, avec un portefeuille composé d'un tiers de très bons sites, d'un tiers de sites équilibrés et d'un tiers de sites qui devraient fermer, fait la péréquation et maintient ainsi l'ensemble en activité. Une aide lui est absolument nécessaire, car il assure une vraie mission d'intérêt général qui a un coût pour les entreprises.

... et un réducteur de fracture sociale.

Dans un contexte très concurrentiel où le tourisme marchand pratique une segmentation de plus en plus pointue qui conduit à l'isolement, le tourisme associatif rassemble dans ses villages des catégories socioprofessionnelles différentes. Et il est le seul à le faire.

L'aide publique est indispensable

La réduction des fractures géographique et sociale justifie les interventions publiques en direction des associations. L'Europe devra prendre en compte cette spécificité pour maintenir un tourisme associatif à vocation sociale.

Un acteur au savoir-faire inégalé en matière de départ en vacances qu'il est important de conserver et de maximiser.

Le tourisme associatif recèle des savoir-faire qui ne se retrouvent pas ailleurs, particulièrement pour l'accueil des jeunes. Aucune entreprise dans le secteur marchand n'est capable d'envoyer des groupes d'adolescents en vacances, c'est trop compliqué et pas assez rentable. Il est primordial de maximiser ce savoir-faire qui sera de plus en plus nécessaire.

Conclusion

Que peuvent faire le tourisme associatif et l'Unat pour faire évoluer la situation ?

Francesco Ianniello : Le tourisme contribue à la construction de la citoyenneté européenne. Le tourisme associatif a, à ce niveau, un rôle primordial à jouer.

Thierry Baudier : Être ambitieux, c'est aussi être très concret. Maison de la France, travaille avec le TAC (Tourisme action concertation) à la mise en ligne de l'offre des villages de vacances. Fin 2007-début 2008, il sera possible de réserver et d'acheter facilement des séjours sur le site www.franceguide.com.

Philippe Moisset : Il est urgent de définir un projet crédible sur le plan économique et financier pour le patrimoine du tourisme associatif. Il va falloir innover et convaincre et peut-être négocier avec l'ensemble des financeurs, pour garantir un modèle un plus sécurisé et un plus pérenne.

Gérard Duval : Pourquoi ne pas obtenir, comme le secteur des Hôtels cafés restaurants (HCR), un contrat de croissance pour le tourisme associatif ? Et aussi créer un lieu où tous les acteurs : associations, collectivités, syndicats et tous ceux qui ont la volonté d'œuvrer pour une véritable politique sociale du tourisme associatif pourraient se retrouver ?

Table ronde n°2

La politique sociale du tourisme



Patrick Brault

Introduction

>> Patrick Brault,

Vice-président de l'Unat

Une politique sociale du tourisme

s'impose. L'Unat peut en être

l'accompagnateur mais en aucun cas le créateur.

Malgré les progrès importants en matière de départ en vacances depuis la création des congés payés, l'exclusion du droit aux vacances reste encore très forte. La mise en œuvre d'une politique sociale du tourisme s'impose plus que jamais, mais la responsabilité ne saurait en incomber à l'Unat qui peut l'accompagner et le souhaite, mais qui ne peut en aucun cas en être le créateur.

La mise en œuvre d'une véritable politique sociale du tourisme implique une volonté forte de l'État ...

L'État avait fait beaucoup d'efforts en terme d'investissement avec le Plan Patrimoine puis le programme de Consolidation pour la rénovation. La question aujourd'hui est de savoir comment l'État va se positionner dans le plan 2007-2013. Il

faut se rappeler que lorsqu'on parle d'investissement de l'État, il s'agit de fonds publics qui vont vers des établissements des collectivités territoriales ou de l'économie sociale qui représentent 75 % du patrimoine associatif.

L'intervention de l'État produit un effet de levier. Lorsqu'il s'engage, il crédibilise le dossier auprès des collectivités territoriales et des partenaires. À ce titre, son intervention est indispensable dans le plan patrimonial pour les six années à venir.

... et un engagement des collectivités territoriales

Les régions s'impliquent de plus en plus dans les projets de réhabilitation. Actuellement 15 % des financements proviennent des régions et aussi des départements. Il est vrai que le retour économique d'un village de vacances, notamment dans les territoires fragiles, est important. Il est urgent de mettre en place l'agrément du tourisme social pour prouver l'utilité d'un village de vacances et bien distinguer la place du tourisme associatif dans l'économie générale du tourisme et par rapport au secteur marchand.



André Chapaveire et Pierre Hérisson

>> Pierre Hérisson,

Sénateur-maire de Sévrier (74), responsable du groupe Tourisme social de la commission UMP

Le tourisme associatif représente un enjeu majeur et pour l'UMP, la question centrale est de savoir comment lui redonner les moyens de son action. Pour l'aide à la personne, le rôle de l'ANCV doit être renforcé en réaffirmant son rôle public, en l'ouvrant à un rôle social (en association avec le chèque déjeuner et le chèque emploi service) et en lui conservant le monopole du chèque vacances (tout en ouvrant celui-ci aux PME).

Par ailleurs, la structure doit être modernisée et mise en conformité avec les obligations européennes. Pour l'aide à la pierre, il convient de donner à l'ANCV des moyens véritables pour répondre aux nécessités de rénovation et d'adaptation (aux normes comme aux attentes des clientèles) d'un parc immobilier en situation d'exploitation difficile, voire déficitaire et qui subit de plus en plus la concurrence d'autres pays (européens ou du sud méditerranéen). Il convient de définir le type de structure juridique : qui fait quoi, qui est propriétaire de quoi et le type de relations entre les partenaires.

La situation requiert non pas la rupture, mais la concertation entre tous les acteurs pour préserver ce qui est positif, renoncer à certaines habitudes qui ne sont plus adaptées aux attentes des clientèles qui attendent des propositions totalement nouvelles.

>> André Chapaveire,

Vice-président de la région Auvergne, Délégué national du tourisme du PS

Le secteur du tourisme a besoin d'un véritable ministère rattaché au ministère de l'Économie et des Finances pour permettre à la France de tenir sa place au niveau mondial et aussi pour soutenir une véritable politique sociale du tourisme en France. L'aide à la pierre, indispensable, nécessite une intervention au niveau de l'État, sinon, les prix de journée risquent d'augmenter ce qui défavoriserait les familles les plus modestes.

Pour l'aide à la personne, il convient de redonner à l'ANCV le rôle social qui est le sien. Or actuellement les aides ne profitent pas toujours aux personnes les plus pauvres et 40 % des Français ne partent toujours pas en vacances. Il convient de veiller au risque de privatisation du chèque vacances, qui priverait un grand nombre de personnes d'une aide indispensable.

Conclusion

Quelle serait la priorité des priorités en terme d'action en faveur du Tourisme associatif dans un prochain mandat ?

Pierre Hérisson : Favoriser l'accès aux vacances pour le plus grand nombre, implique la maîtrise des coûts et la mise à disposition de moyens pour que chacun puisse construire son propre projet de vacances. La mise en œuvre du tourisme social nécessite une volonté politique au départ. L'UMP souhaite consacrer les moyens nécessaires pour faire du Ministère du tourisme un vrai ministère, rattaché au Ministère de l'Économie et des finances et pour convaincre les employeurs qu'il y a, pour le bien général de la société, néces-

sité d'ouvrir le tourisme associatif au plus grand nombre.

André Chapaveire : Le tourisme social participe au développement des régions. Il vivifie aussi l'économie sociale. Il convient donc d'inventer un nouveau cercle vertueux pour un tourisme français plus juste et ouvert à tous, car les vacances sont un droit.

Patrick Brault : La mise en œuvre d'une véritable politique sociale du tourisme implique une volonté forte de l'État et la mobilisation de tous les acteurs de l'économie sociale (associations, fédérations, mutuelles, coopératives, unions d'économie sociale).

L'Unat souhaite la création d'un Ministère du tourisme à part entière à qui seront confiés tous les

crédits venant soutenir l'activité touristique dans les différents ministères. Il faut un budget de 20 millions d'euros par an d'investissement, au niveau de l'État, pour le patrimoine des villages de vacances et des centres de jeunes afin de garantir l'accessibilité des tarifs pour le plus grand nombre et la pérennisation des équipements touristiques.

L'Unat a une double ambition : être à la fois un acteur de la politique sociale du tourisme, à la condition d'être accompagnée par les pouvoirs publics, et aussi un acteur économique. Le tourisme associatif a prouvé ses compétences et son professionnalisme, ce qui lui donne toute légitimité par rapport à ses ambitions.

Table ronde n°3

Les acteurs de la politique sociale du tourisme



De gauche à droite : René Valadon, Gérard Despierre, Jacques Chauvin, Jean Réginaud, Laurent Sablic

Introduction

>> Jacques Chauvin, Vice-président de l'Unat

Les acteurs du tourisme social ont joué, dans le passé, des rôles différents mais tous très importants et complémentaires : l'État, les collectivités locales, les partenaires sociaux et la société civile. Cependant, le taux de départ en vacances, qui a connu une progression constante entre 1950 et 1994, stagne depuis une dizaine d'années et même diminue.

Faut-il en déduire que les acteurs des politiques sociales ne jouent plus leur rôle, n'assument plus leurs responsabilités sociales ou les assument mal ? Peut-on accepter qu'aujourd'hui, plus d'un tiers des Français, 21 millions de personnes, ne soient pas partis en vacances en 2004 ? Certainement pas ! Que doit-on alors mettre en œuvre pour que le départ en vacances soit bien une réalité en 2007 ?

Les responsabilités sont multiples et en particulier celle de l'État au travers des politiques sociales qu'il met ou ne met pas en œuvre. Qu'elle est la part de responsabilité des partenaires sociaux ?

>> René Valadon, Secrétaire confédéral en charge du développement de la CGT-FO

La question du tourisme est bien intégrée dans les politiques sociales des CE. Le droit aux congés est un acquis au même titre que l'accès à la culture et l'accès aux loisirs mais il reste lié à la question du pouvoir d'achat. Avec l'apparition d'une nouvelle catégorie de salariés, celle des « travailleurs pauvres » pour qui la question de la subsistance prédomine, le droit aux vacances est relégué au second plan. Et, aujourd'hui

certaines droits apparaissent comme virtuels. Leur pratique concrète reste à acquérir. Le rôle et les priorités des CE varient en fonction des situations.

Pour permettre le départ en vacances du plus grand nombre, il faut d'abord trouver les réponses qui vont permettre aux personnes frappées par la précarité de retrouver une situation de salarié normale. Ceci ne veut pas dire qu'il faut baisser les bras en matière d'aides. Pour cela, nous avons tous besoin de concentrer nos forces et nos propositions car les CE ne peuvent pas faire plus du fait de la baisse des taux de dotations. De toute façon, ils ne peuvent pas faire seuls.

>> Gérard Despierre, Secrétaire confédéral de la CFDT

La question du départ en vacances et de l'accès aux loisirs et à la culture est toujours très présente chez les élus des CE, mais ceux-ci sont, aujourd'hui, confrontés à d'autres types de difficultés. La précarité en constante progression fait reculer les vacances dans le budget des salariés défavorisés quand il ne disparaît pas purement et simplement. La difficulté pour les élus des CE c'est de pouvoir adapter leur action : les aides doivent être désormais différenciées et prendre en compte l'évolution du salariat. Il n'est plus possible d'aider tous les salariés de la même façon.

Pour répondre au mieux aux attentes des salariés, les CE ajustent en permanence leurs propositions entre l'offre disponible sur le marché et les exigences des salariés.

Il n'y a pas de corollaire immédiat entre les besoins du tourisme social et ceux des CE.

>> Jean Réginaud,

Directeur du développement de VACAF

La branche famille de la CNAF ne se désengage pas du secteur vacances. Elle reste très attachée à la question du droit aux vacances, mais son aide prend aujourd'hui de nouvelles formes avec notamment le départ en vacances et l'accompagnement socio-éducatif. VACAF est un outil au service de la politique nationale pour les familles avec des programmes tels que "Vacances avec accompagnement socio-éducatif".

Il faut bien faire la différence entre le tourisme qui a ses objectifs propres de remplissage et la CAF dont la politique est axée sur l'aide aux familles avec deux programmes : les "Contrats temps libre", car avant les vacances, il y a les loisirs, et le programme "Aide aux vacances sociales" pour accompagner les gens fragilisés à la rencontre d'autres publics (car il ne suffit de solvabiliser les familles à bas revenus pour favoriser la mixité sociale et le départ en vacances), sans oublier les aides pour les familles à revenus moyens.

Il est nécessaire de travailler en partenariat avec l'État, les associations, les CAF, mais aussi avec les associations qui montent des projets, les centres sociaux et les travailleurs sociaux. Car si les aspects économiques sont importants, les aspects d'accompagnement le sont encore plus.

Conclusion

Quel chemin peut être fait pour réduire les inégalités face au départ en vacances et promouvoir un réel droit aux vacances ?

Jacques Chauvin : Le non-départ en vacances n'est pas seulement un enjeu, c'est un véritable défi social, c'est un véritable projet politique.

Il manque aujourd'hui un lieu transversal de rencontre, un centre de ressources et aussi de la coordination entre les différents acteurs.

L'Unat peut jouer un rôle fondamental et être ce lieu transversal qui permettrait de rassembler tous les acteurs et de lancer des pistes pour remédier à cette véritable injustice sociale qu'est le non départ en vacances.

Table ronde n°4

Un tourisme associatif ambitieux



De gauche à droite : Frédéric Tiberghien, Jean-Claude Sauvage, Jean-Pierre Marcon, Laurent Sablic

Introduction

>> Jean-Claude Sauvage

Vice-président de l'Unat

Acteur à part entière du tourisme français, le tourisme associatif aspire légitimement à être reconnu en tant que tel.

Le tourisme associatif a pris beaucoup d'importance tant par l'étendue de ses capacités d'accueil que par l'importance de son activité et de son impact sur l'économie locale. Il est cependant très peu relayé par les instances régionales ou nationales, et peu connu à l'étranger, alors qu'il concerne une frange importante de la population française, ceux qui ne partent pas en vacances. Le tourisme associatif, du fait de son caractère non lucratif, permet l'accès aux vacances pour le plus grand nombre grâce à des barèmes de tarifs liés aux revenus des vacanciers. Cependant, il ne bénéficie d'aucune subvention de fonctionnement. Et les aides à la réhabilitation des structures d'hébergement qui se sont réduites considérablement, sont menacées de disparition pure et simple.

Il souhaite prendre une part active dans la mise en œuvre d'une véritable politique sociale du tourisme

Le secteur associatif doit, plus que tout autre, prendre une part active à la mise en place d'une véritable politique sociale du tourisme en France. Il doit valider sa place tant au niveau régional qu'au niveau national ou européen. Le tourisme associatif est prêt à être un partenaire encore plus actif de la collectivité, pourvu que les moyens lui en soient donnés.

>> Frédéric Tiberghien

Délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale

Le tourisme associatif est arrivé au bout d'un certain modèle. Il doit aujourd'hui inventer autre chose et montrer sa différence dans un monde de plus en plus concurrentiel, compétitif et ouvert sur l'international. Il est menacé de dilution à l'heure où le tourisme marchand commercial se concentre et fait preuve de dynamisme. Poussé il est vrai par les clientèles, il est uniquement influencé par l'économie de marché et essaye de copier le secteur privé tout en essayant de conserver ses spécificités, avec des armes un peu différentes mais aussi des handicaps.

Lui qui a su secréter une offre véritablement innovante, tant au niveau des prix que des produits, doit travailler sur ce qui a fait sa spécificité, afin de retrouver la capacité d'innover et de se différencier, tout en prenant en compte les changements de l'environnement. Ainsi que le changement de priorités des pouvoirs publics, car depuis l'apparition des phénomènes d'exclusion, les arbitrages financiers collectifs concentrent les moyens ailleurs et les collectivités semblent plutôt faire confiance au marché.

Des atouts au regard des fondamentaux de l'économie sociale, des pistes de réflexions essentielles et des questions fondamentales à approfondir.

Pour préparer son avenir le tourisme associatif doit s'interroger à nouveau sur certains des fondamentaux de l'économie sociale qui le caracté-

rise, notamment sur la place des adhérents dans le projet collectif, sur le rôle et l'implication des bénévoles, sur les valeurs qu'il veut défendre, sur la gouvernance des organisations et enfin sur la mesure de la performance et de l'utilité sociale. Le tourisme associatif doit se pencher sur trois questions fondamentales :

- regroupements et mutualisation des moyens,
- investissement dans la fonction stratégique,
- marketing, recentrage sur le cœur de métier.

1. Vers une concentration du secteur associatif ?

La question est difficile car comme toute l'économie sociale dans son ensemble, le tourisme associatif est un monde très fragmenté. C'est une difficulté à l'heure de la mondialisation de l'économie qui pousse les entreprises du secteur concurrentiel à se concentrer. Le tourisme associatif ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur la question des regroupements et de la mutualisation des moyens entre les différents acteurs.

2. De la nécessité d'investir dans la fonction stratégique et le marketing et d'inventer de nouvelles formes de développement

Les marchés sont de plus en plus segmentés. Il n'est plus possible d'offrir le même produit à tout le monde. Or le tourisme associatif souhaite pou-



Jean-Claude Sauvage



Frédéric Tiberghien



Jean-Pierre Marcon

voir s'adresser aussi bien aux jeunes qu'aux seniors ou aux familles, des cibles aux aspirations bien différenciées et propose, à tout le monde, le même type de vacances, le même type d'équipements. Il est urgent que le secteur investisse dans la fonction stratégique et le marketing pour résoudre ce qui ressemble à la quadrature du cercle.

Le secteur privé a produit de nouvelles formes de développement : la production avec les tour-opérateurs, la distribution avec les réseaux de franchises, etc. La valeur ajoutée s'est déplacée. Sans chercher à copier, le secteur associatif doit essayer de remplir les mêmes fonctions autrement et se doter d'outils équivalents pour lutter à armes égales.

3. Se recentrer sur le cœur de métier

La question de la gestion immobilière occupe une place centrale pour les acteurs du tourisme associatif. À l'instar de ce qui s'est fait dans le secteur médico-social, ceux-ci doivent s'interroger sur leur cœur de métier.

Veulent-ils devenir des gérants d'immeuble ou doivent-ils être des spécialistes de l'accueil et de l'organisation de séjour ?

Il y a des gens dont c'est le métier de concevoir et d'entretenir des immeubles. Et gérer des immeubles n'est certainement pas une question centrale pour le tourisme social. Toutes les entreprises se recentrent aujourd'hui sur les fonctions stratégiques, sur leur cœur de métier. Le secteur associatif ne pourra pas échapper à cette réflexion, lui dont les ressources sont limitées.

>> Jean-Pierre Marcon,

*Membre du Conseil économique et social et
Président de Valvif*

Des handicaps sérieux par rapport à l'ambition affichée ...

Le tourisme associatif souffre d'un certain nombre de handicaps tels que : une image ringarde, comparé au secteur concurrentiel, un sérieux problème de mise aux normes de ses établissements, et plus généralement un problème de rénovation globale du parc. Il connaît aussi la nécessité d'exiger de ses collaborateurs d'être le plus rentable possible, au risque de ne plus pouvoir être fidèles aux valeurs et à l'héritage des fondateurs et une difficulté de plus en plus grande à rester dans certains secteurs où l'activité n'est pas en progression.

... mais de bonnes raisons d'y croire

Le tourisme associatif dispose, quand on y regarde de près, d'atouts indéniables : une clientèle particulière (les familles notamment) qui trouve un intérêt à venir dans ses établissements parce que le secteur concurrentiel ne sait pas faire, une capacité aussi grande que le secteur concurrentiel à être rentable, un niveau de professionnalisme en matière d'accueil élevé, supérieur à celui que propose le secteur concurrentiel, et en tout cas plus militant. Enfin, il est mieux armé que ses concurrents du secteur privé pour faire du développement durable : il crée de l'emploi et de l'activité dans des zones défavorisées, il intègre les populations locales dans ses projets, il est capable d'expliquer à ses clients ce qu'est l'environnement et comment le préserver.

Conclusion

Le tourisme associatif doit mener une réflexion sur trois points essentiels :

- La mutualisation des moyens entre les différents acteurs,
- L'investissement dans la fonction stratégique et marketing et trouver de nouvelles formes de développement,
- Se recentrer sur son cœur de métier ; notamment par rapport à la gestion immobilière.

Mais il ne doit pas non plus hésiter à s'appuyer sur ses atouts indéniables (clientèles, professionnalisme, intégration dans le tissu local, développement durable, ses valeurs) et prendre une part active dans la mise en œuvre d'une politique sociale du tourisme.

Séance de clôture



>> François Soulage,

Président de l'Unat

La réflexion de l'Unat a abouti à l'élaboration d'une plate-forme d'action : des propositions qui doivent faire avancer le secteur :

Adapter le statut des entreprises du secteur ...

Le tourisme associatif est désormais engagé dans l'économie de marché. Le moment n'est-il pas venu d'adopter les différents statuts d'entreprises de l'économie sociale afin de permettre à chacun de trouver celui qui sera le mieux adapté à ses pratiques et à ses besoins ?

Ouvrir l'agrément tourisme social à toute l'économie sociale ...

Actuellement réservé aux seules associations et mutuelles, l'agrément tourisme social devra être modifié et ouvert à des formes nouvelles d'entreprises d'économie sociale, car au niveau de l'Europe, c'est la nature de l'activité et non le statut juridique qui permettra d'être reconnu et d'obtenir des aides.

Distinguer le tourisme social et le tourisme associatif à vocation sociale

Il faut désormais distinguer le "tourisme social" et le "tourisme associatif à vocation sociale".

Le secteur associatif ne peut porter seul et sans soutien matériel et politique fort, les aspects sociaux du tourisme.

L'expression "tourisme social" risque de l'enfermer dans un rôle spécifique qui ne peut plus être uniquement le sien. Le tourisme associatif veut conserver sa vocation d'accueil des familles à budget moyen. Son caractère non lucratif lui permet d'être l'outil des pouvoirs publics, nationaux, régionaux ou locaux, pour une mise en œuvre efficace de la politique sociale du tourisme.

Être un acteur, non pas unique mais essentiel de la politique sociale du tourisme, à la condition d'en avoir les moyens

La politique sociale du tourisme ne doit avoir qu'un seul but : assurer le départ en vacances de toutes les catégories sociales et toutes les catégories d'âge. Elle doit veiller à ce que se mettent en place, tant au niveau des institutions publiques que des organismes sociaux et des entreprises, des outils permettant à chacun d'accéder à ce droit essentiel, inscrit dans la loi contre l'exclusion. Parce qu'elle s'adresse à tous, la politique sociale du tourisme ne peut être mise en œuvre dans le seul secteur associatif, même si ce dernier a des responsabilités particulières.

Relancer un vrai partenariat avec l'ANCV

Les pratiques actuelles de l'ANCV risquent de cantonner le tourisme associatif dans une approche très sociale. La relance d'un vrai partenariat s'impose. L'Unat partage la proposition

du Ministre délégué au tourisme de faire de l'ANCV le pôle social de l'action gouvernementale en faveur du tourisme.

Concernant le plan de consolidation ...

L'État n'arrive pas à dégager les ressources en faveur du plan de consolidation des équipements touristiques.

Le tourisme associatif ne peut plus admettre un discours en faveur d'une politique sociale du tourisme qui ne se traduise pas concrètement par des engagements financiers de l'État.

Réfléchir à d'autres formes d'aides aux installations :

- Rénover l'aide à la pierre ...

Plusieurs pistes sont à explorer : la bonification d'intérêt, une aide ponctuelle en fonction du nombre et de la nature des personnes accueillies. L'Unat est ouverte à toute discussion, car c'est l'aide à la pierre qui permettra au secteur associatif de développer le départ en vacances des couches moyennes.

- Renforcer les aides à la personne et remettre à plat tout le système des chèques vacances

La vocation sociale de l'aide à la personne doit être réaffirmée. Celle-ci n'est pas satisfaisante : trop de salariés n'en bénéficient pas. Le chèque vacances doit être l'outil essentiel de l'aide à la personne.

Le soutien apporté aux associations qui accompagnent les personnes en difficulté, en particulier des familles, doit être renforcé. Les Caisses d'allocations familiales doivent, de leur côté, conforter leur politique d'aide financière au départ, avec l'aide du réseau VACAF.

- **L'accès à l'information**

Pour rendre encore plus efficace une politique sociale du tourisme, il est souhaitable de créer une instance de coordination entre les différents acteurs : l'État, les collectivités territoriales, la Caisse nationale d'allocations familiales et les Caisses d'allocations familiales, les confédérations syndicales, les comités d'entreprises, et les prestataires associatifs.

S'inscrire dans la stratégie de Lisbonne*

Une politique de vacances pour tous doit aujourd'hui, si l'on veut inscrire le tourisme dans la Stratégie de Lisbonne, doit pour renforcer la cohésion sociale concerner tout particulièrement trois catégories de personnes : les jeunes de 18/30 ans, les salariés à faible niveau de salaire, les seniors à faible niveau de retraite.

Et obtenir un contrat de croissance

Pour mener à bien ce programme ambitieux, le tourisme associatif a besoin, plus que jamais, d'un plan d'action pluriannuel doté d'un budget, d'un véritable plan de croissance.



* La stratégie de Lisbonne désigne un axe majeur de la politique économique et de développement de l'Union européenne arrêtée au Conseil européen de Lisbonne en mars 2000 et précisé par la suite par les États-membres lors du Conseil européen de Göteborg. <http://europa.eu/>

>> **Léon Bertrand**

Ministre délégué au tourisme

Un bilan positif pour le tourisme social en 2006

Le Pôle social, préconisé par les Comités interministériels de 2003 et 2004, a été constitué. Le versement des aides promises aux collectivités et aux porteurs de projets sera assuré grâce à l'augmentation du budget (8 %) et aux crédits supplémentaires (votés par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale).

L'accès aux vacances doit demeurer une priorité de l'action du Ministère délégué au Tourisme.

Les politiques sociales du tourisme et les préoccupations des associations de tourisme convergent autour de quelques grands objectifs :

- promouvoir l'accès aux vacances,
- développer les dispositifs d'aide au départ en vacances pour les publics les plus fragiles (les personnes handicapées, les personnes âgées, les jeunes et les familles en difficulté sociale),
- soutenir les actions des associations de tourisme en faveur des politiques d'accès aux vacances,
- amplifier et optimiser les dispositifs d'aides à la personne.



Le partenariat avec les associations de tourisme doit être constamment recherché et promu...

Les partenariats mis en œuvre avec les associations de tourisme visent, depuis 2002, à soutenir l'activité du secteur, en particulier l'accueil de clientèles aidées grâce à l'application de tarifs adaptés et la mise en place d'animations favorisant la pratique de loisirs partagés entre les parents et les enfants. Ils visent également à favoriser la professionnalisation de l'accueil des publics.

... et l'agrément de tourisme social mis en place

L'agrément de tourisme social constitue un versant essentiel, dans la mesure où il permet d'évaluer précisément les activités des associations et leur adéquation avec les objectifs des politiques sociales du tourisme.

Le soutien plein et entier du ministère

Tous les moyens sont et seront recherchés pour que les engagements de l'État envers le secteur associatif puissent être maintenus.



Un tourisme associatif ambitieux

Nous rappelons que l'ensemble des réflexions et propositions de l'Unat abordé lors du colloque du 13 décembre 2006 est présenté dans une plaquette de 20 pages publiée en décembre 2006, ainsi qu'une synthèse des propositions.

Cette plaquette est disponible sur le site www.unat.asso.fr ou en version imprimée auprès du secrétariat de l'Unat (01 47 83 21 73 ou infos@unat.asso.fr).

Rédaction : Claudine Desvignes Consultant
Crédit photos : Christophe Legrand, Unat Lorraine, Jamaldine Oudni, Ancav TT
Réalisation : Ch. Raimondi 01 30 61 51 54
Impression : Crès ISSN 1251 - 2052

Remerciements

L'Unat tient à remercier tout particulièrement les organismes publics et privés qui, par leur soutien matériel et financier, ont permis la réalisation de ce colloque :

- Le Comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine,
- L'Agence nationale pour les Chèques-vacances,
- Le Crédit Coopératif,
- La MAIF.

Elle remercie également le Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux (PACI) pour son accueil et l'aide apportée pour faciliter l'organisation de la journée.

Elle remercie vivement tous les intervenants pour avoir répondu favorablement à son invitation et avoir ainsi enrichi le colloque par leur expérience et leur contribution.

Merci également au Comité de pilotage du colloque : Gérard Duval, Jean-Claude Nérisson, Jean-Marc Mignon, Claudine Desvignes et Bernadette Hénaff,

...et à l'équipe de l'Unat nationale et aux chargés de mission des Unat régionales.

Un tourisme associatif ambitieux

Le tourisme associatif réaffirme sa place et son rôle dans le tourisme en France

Programme du mercredi 13 décembre 2006 de 9h à 16h 30 - Palais des arts et des congrès (PACI) - Issy les Moulineaux (92)

La journée a été animée par Laurent Sablic, journaliste. Les tables rondes ont été suivies d'échanges avec la salle

9h/9h30 Accueil des participants

Mot de bienvenue

Pierre-Christophe Baguet, *président du Comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine*

9h30/11h Nouvelles attentes, nouveaux défis pour le Tourisme associatif

- François Soulage, *président de l'Unat*
- André Santini, *député-maire d'Issy les Moulineaux*
- Michelle Demessine, *sénatrice du Nord, ancienne secrétaire d'état au Tourisme*
- Alain Guinot, *secrétaire confédéral CGT, directeur du journal NVO*
- Jean Viard, *sociologue*

11h/12h Table ronde n°1 :

Un autre regard sur le tourisme en France

- Gérard Duval, *vice-président de l'Unat*
- Francesco Ianniello, *chef de l'unité tourisme de la Commission européenne*
- Thierry Baudier, *directeur général de Maison de la France*
- Philippe Moisset, *expert tourisme à la Caisse des dépôts et consignations*

12h/12h45 Table ronde n°2 :

La politique sociale du tourisme

- Patrick Braut, *vice-président de l'Unat*
- Pierre Hérisson, *sénateur-maire de Sévrier (74), responsable du groupe Tourisme social de la Commission tourisme UMP*
- André Chapaveire, *vice-président de la région Auvergne, délégué national au tourisme du PS*

14h/15h Table ronde n°3 :

Les acteurs de la politique sociale du tourisme

- Jacques Chauvin, *vice-président de l'Unat*
- Jean Réginaud, *directeur du développement de VACAF*
- Gérard Despierre, *secrétaire confédéral de la CFDT*
- René Valadon, *secrétaire confédéral en charge du développement de la CGT-FO*

Présentation de "l'additif" à la Déclaration commune Unat/ Confédérations syndicales

15h/16h Table ronde n°4 :

Un Tourisme associatif ambitieux

- Jean-Claude Sauvage, *vice-président de l'Unat*
- Frédéric Tiberghien, *délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale*
- Jean Pierre Marcon, *membre du Conseil économique et social, président de valwf*

16h/16h30 Séance de clôture par François

Soulage, président de l'Unat et Léon Bertrand, ministre délégué au tourisme

Les interventions intégrales de Jean Viard, Philippe Moisset, Frédéric Tiberghien, François Soulage et Léon Bertrand sont disponibles auprès du secrétariat de l'Unat.

